

# L a chronique Ovine

Semaine 5 du 4 février 2022

---

## Des ovins sous panneaux photovoltaïques au sol



Si la construction de centrales solaires au sol sur terres agricoles est actuellement gelée dans le cadre des appels d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergie, force est de constater que les éleveurs ovins sont de plus en plus sollicités pour faire pâturer leurs animaux, et entretenir des parcs solaires au sol implantés sur des terrains dégradés, en zone naturelle voire sur des terrains agricoles. La présence de panneaux soulève alors de nombreuses questions en matière de pousse de

l'herbe et d'impacts sur la gestion du troupeau, du pâturage et du travail.

### De nouveaux documents pour vous informer

Globalement, les premiers retours d'expérience d'éleveurs pâturant sous panneaux montrent que l'élément déterminant dans la réussite d'un tel projet est la qualité du couvert qui va être mis à disposition, et son accessibilité pour assurer un pâturage efficace par les animaux. Le couplage de l'activité de production d'énergie renouvelable et de la production agricole doit donc être réfléchi le plus tôt possible.

Retrouvez des éléments de réponse aux principales questions que peuvent se poser les éleveurs dans une nouvelle plaquette « *la production ovine sous panneaux photovoltaïques – ce qu'il faut savoir avant de se lancer* » en ligne sur [inn-ovin.fr](http://inn-ovin.fr) et pour plus de détails, le guide pratique de « *l'agrivoltaïsme appliqué à l'élevage ovin* » destiné aux éleveurs et aux développeurs de centrales solaires sur [idele.fr](http://idele.fr).

*Photo semaine 5-22 : Le couplage de l'activité de production d'énergie renouvelable et de la production agricole doit être réfléchi le plus tôt possible.*

*CP : Gilles Saget – Idele*

Audrey Desormeaux (Fédération Nationale Ovine), Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)